



Comparaison des coûts
de construction routière entre
le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick
Dévoilement des résultats

Types de travaux comparés

Cas réels

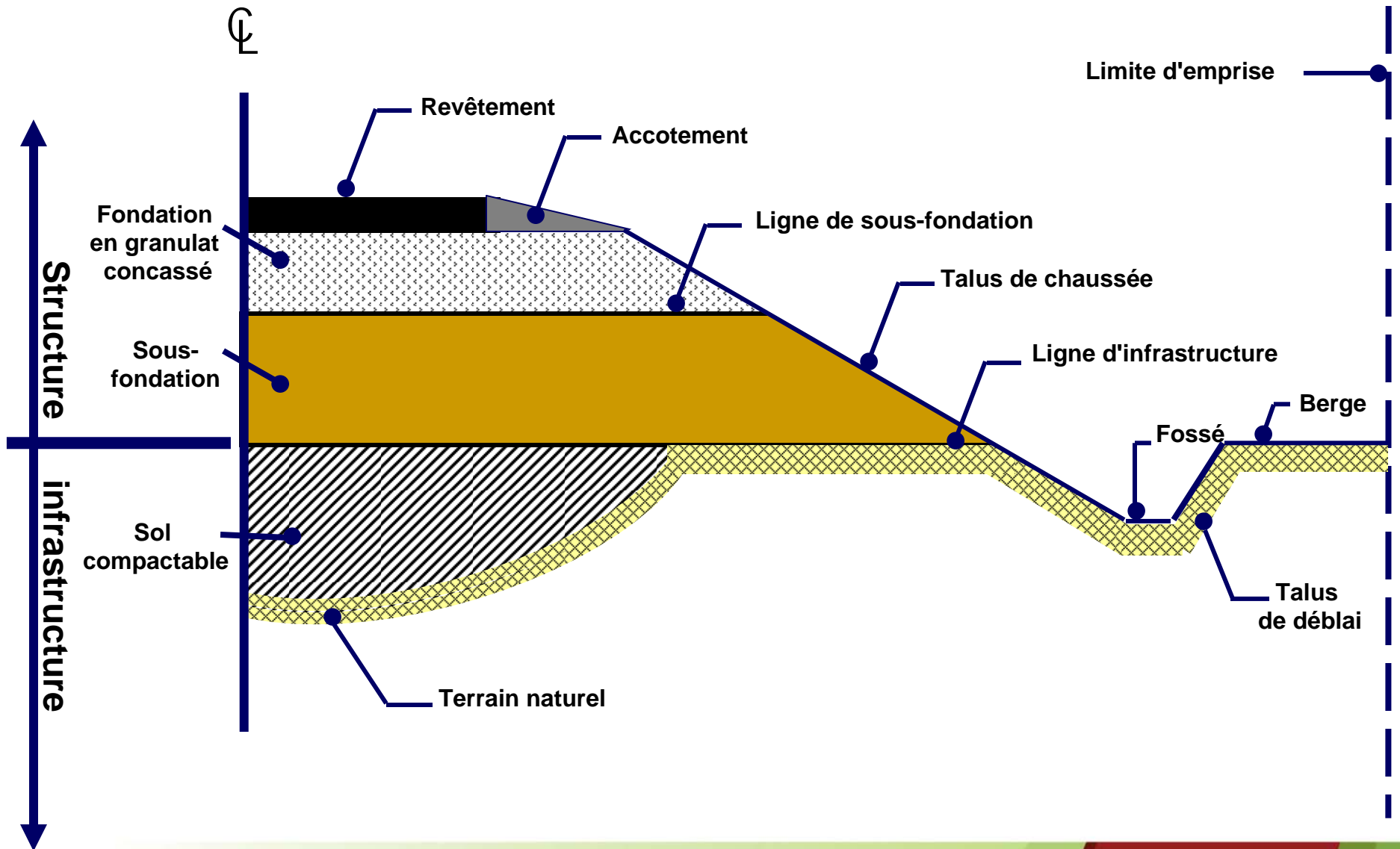
Construction d'une chaussée neuve

- Autoroute rurale (aut. 20, à Sainte-Luce)
- Estimation de la valeur : Ontario et Nouveau-Brunswick
- Chaussée flexible : matériaux granulaires et revêtement en enrobé

Conservation des chaussées - travaux de correction et revêtement de chaussée

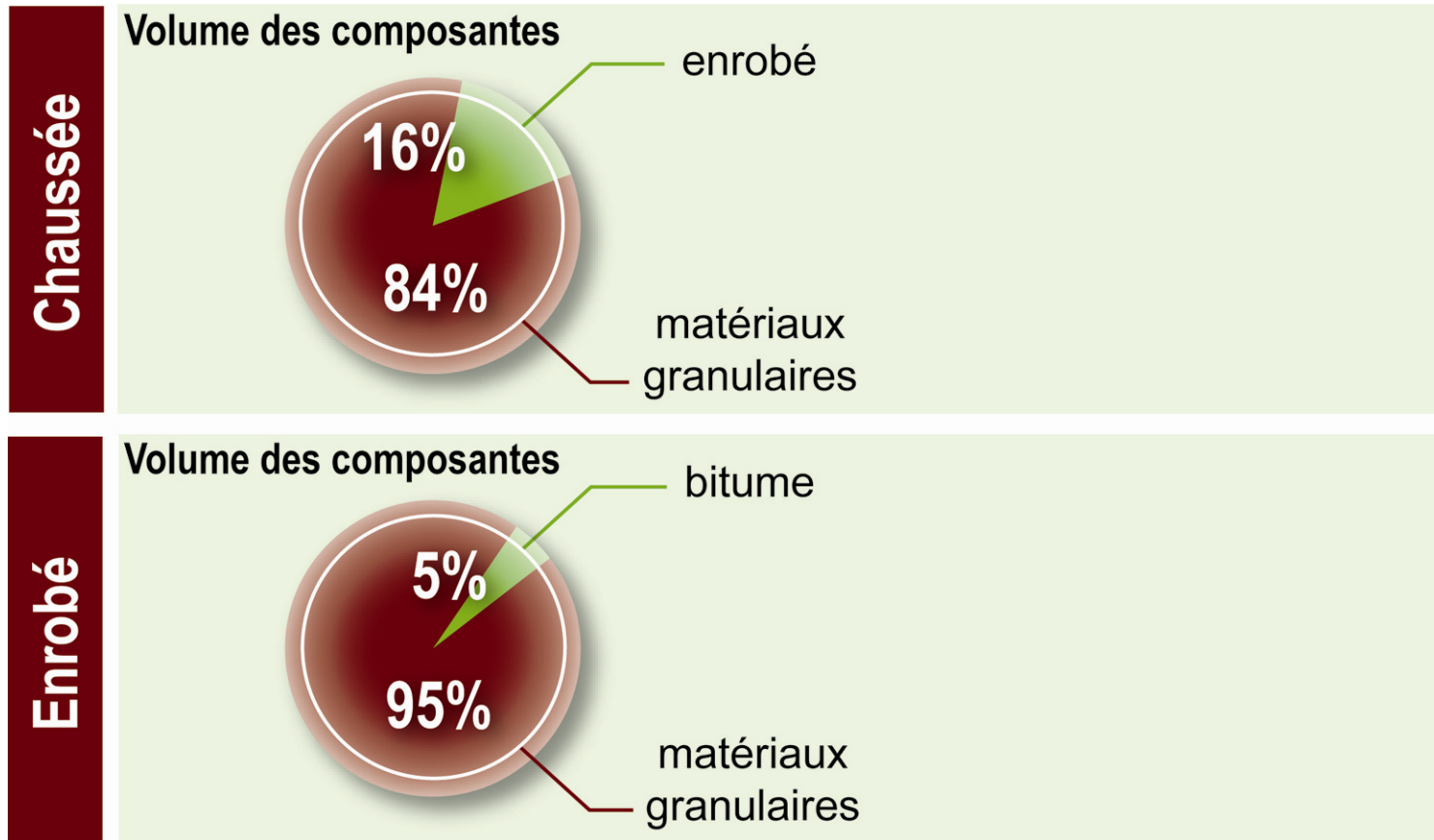
- Travaux équivalents
- Zones limitrophes
- Conservation de chaussées; cas réel





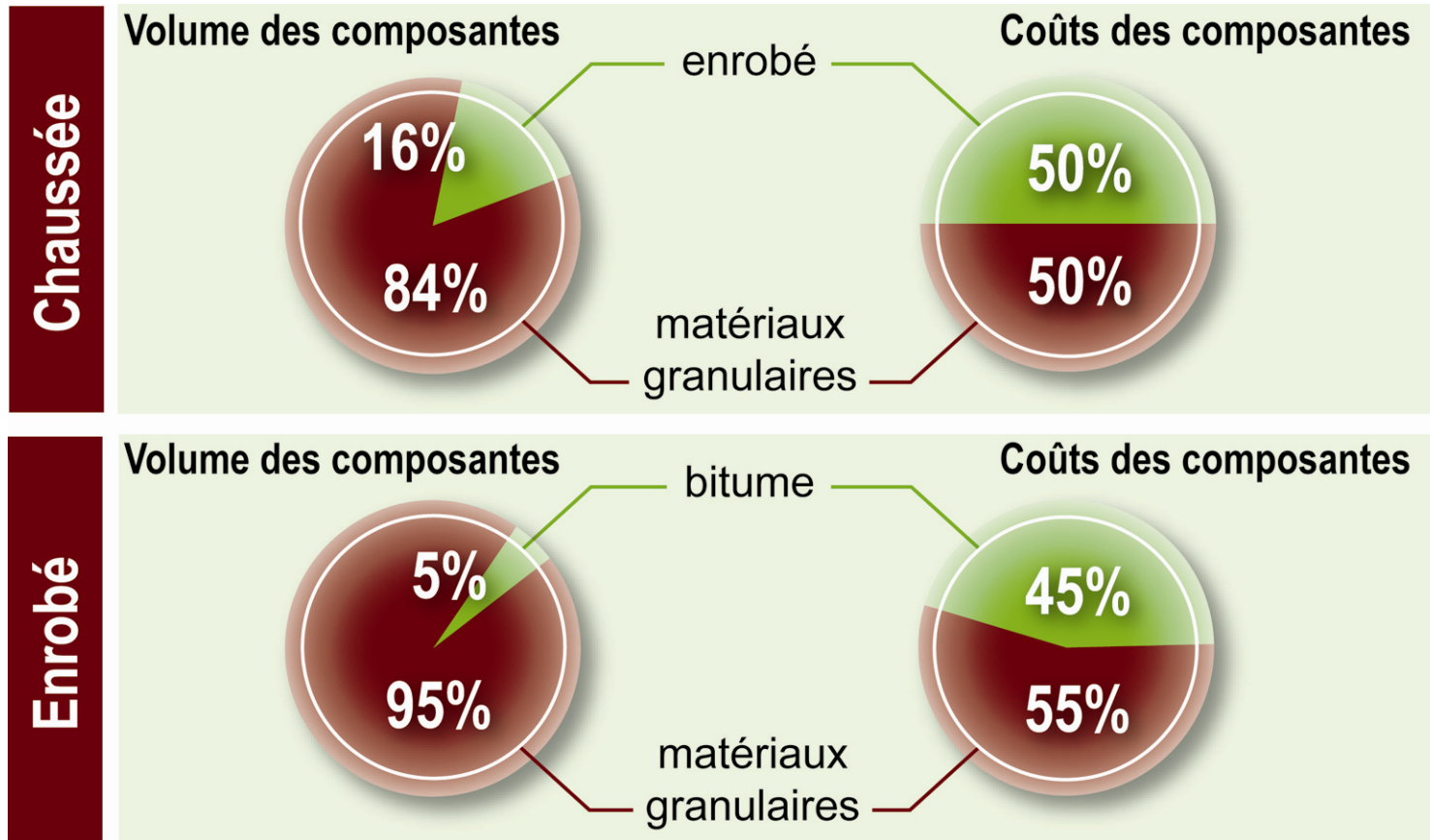
Répartition des composantes

Chaussée type



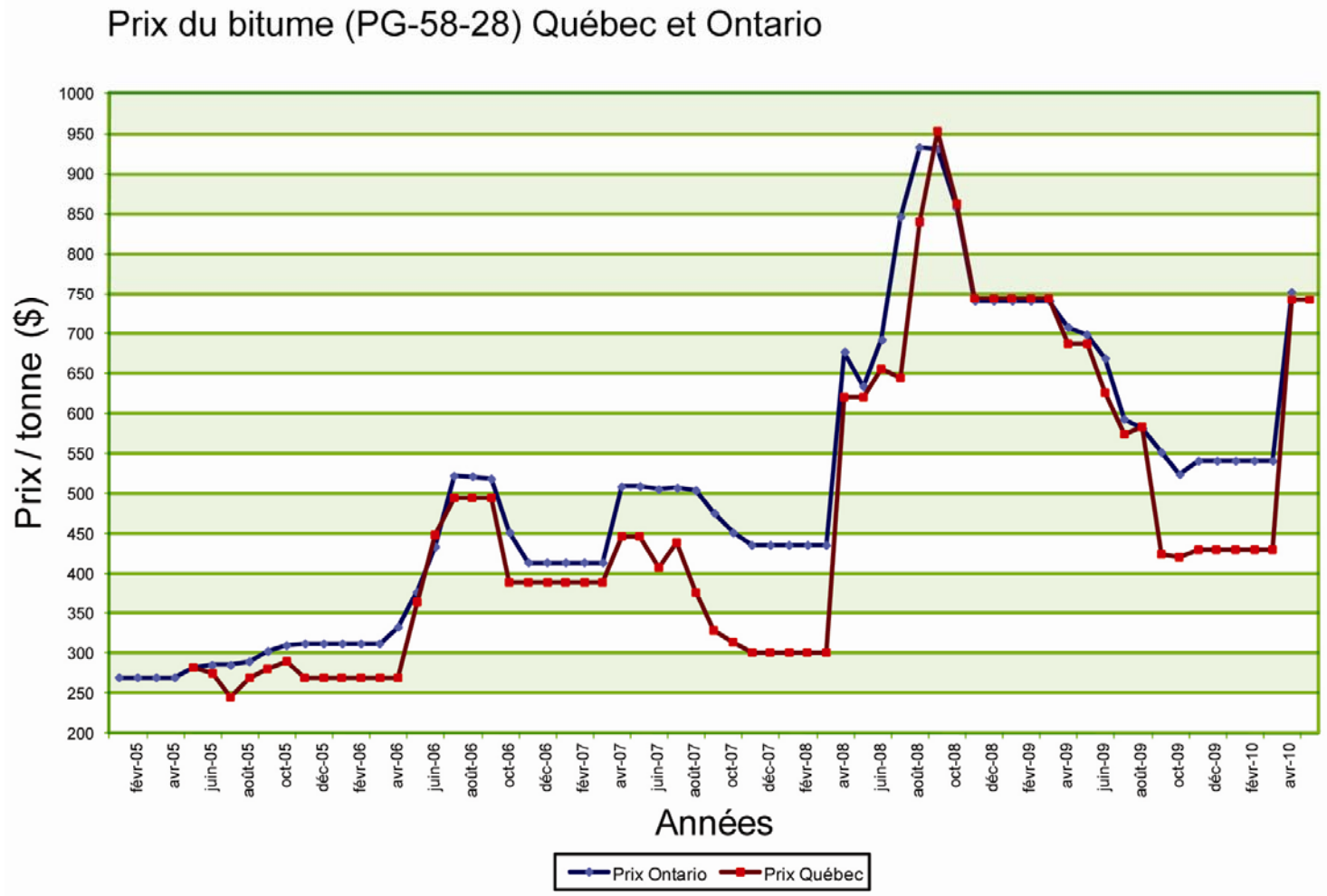
Répartition des composantes

Chaussée type



Évolution du prix du bitume

Québec – Ontario



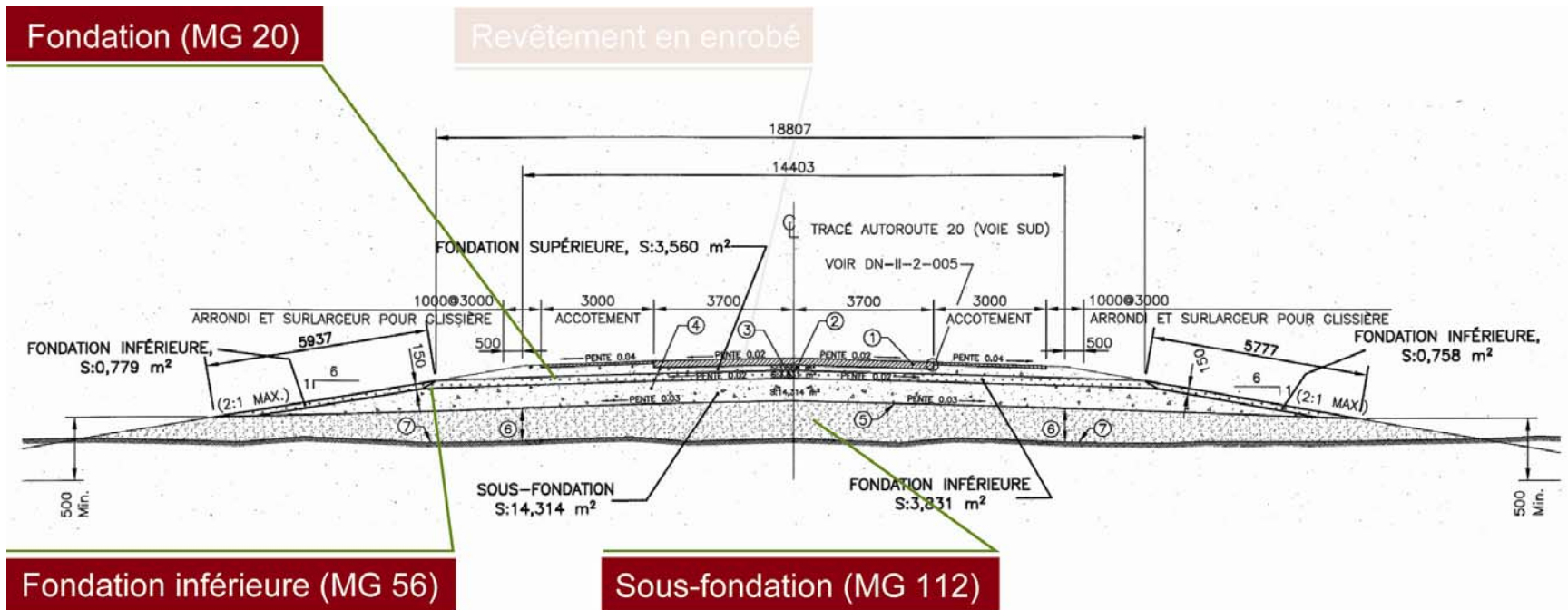
Construction

Autoroute 20 (Sainte-Luce)



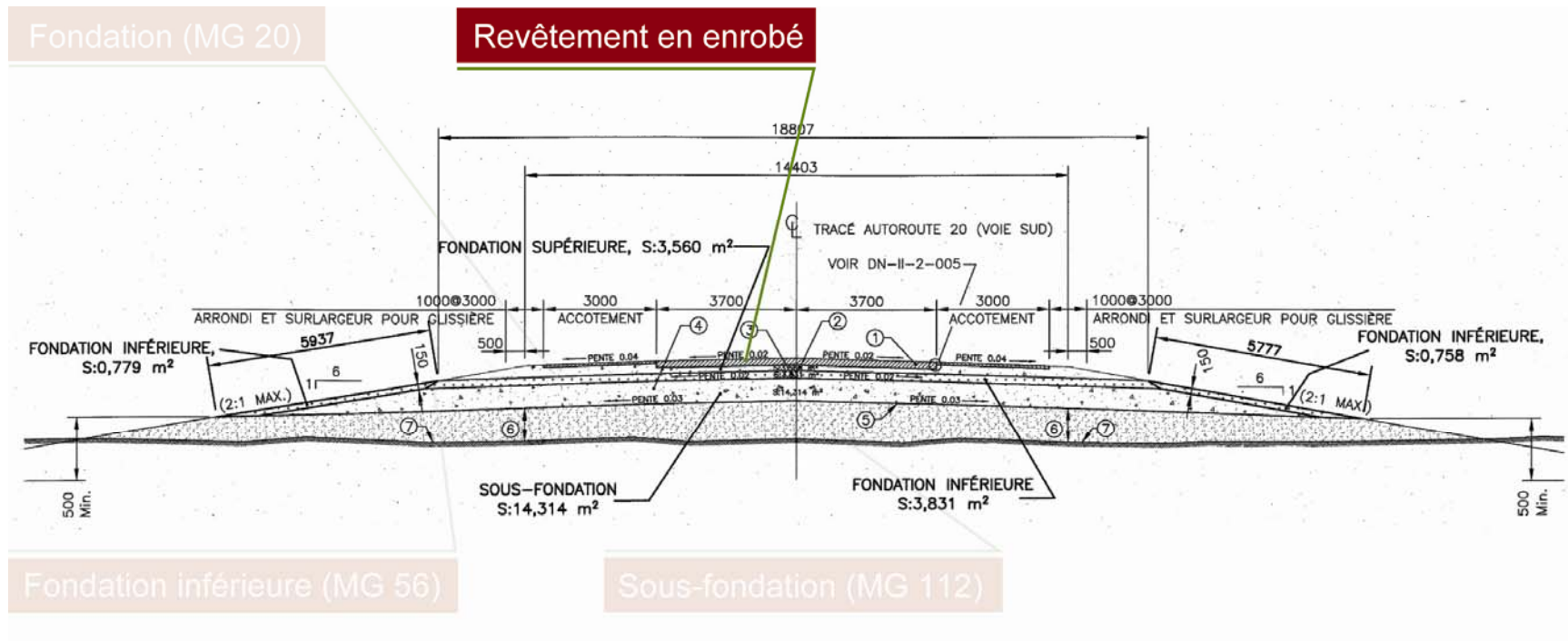
Section type chaussée

Autoroute 20 (Sainte-Luce)



Section type chaussée

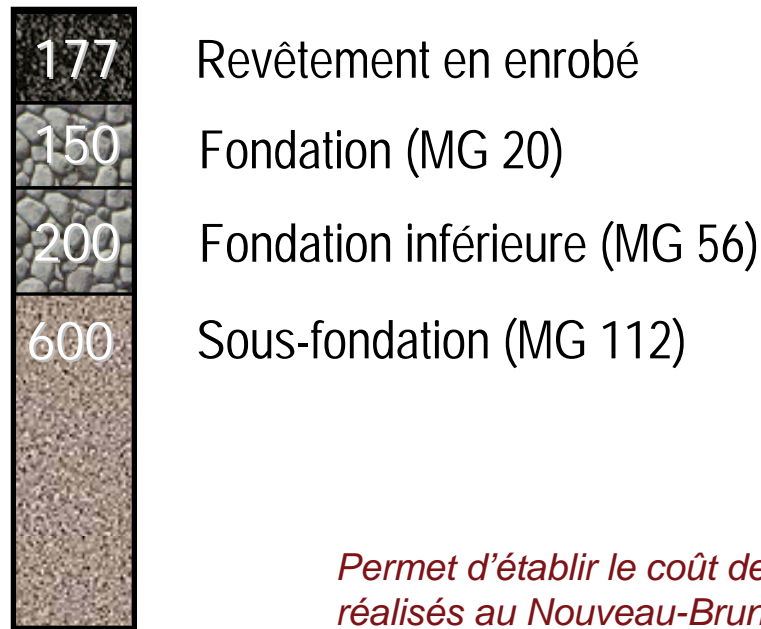
Autoroute 20 (Sainte-Luce)



Structure d'une chaussée type

Autoroute 20 (Sainte-Luce)

Épaisseur totale : 1127 mm sur 1 km



Permet d'établir le coût des travaux s'ils avaient été réalisés au Nouveau-Brunswick ou en Ontario



Méthodologie – Construction

Caractéristiques connues du projet

- Source d'approvisionnement en matériaux (distance de transport fixe)
- Quantité de matériaux
- Prix unitaires réels, etc.
- Équivalence-composantes

Estimation des coûts pour l'Ontario et le Nouveau-Brunswick

Permet d'établir la valeur des travaux s'ils avaient été réalisés au Nouveau-Brunswick ou en Ontario



Méthodologie – Construction

Autoroute 20 (Sainte-Luce) Projet réalisé au Québec (2007-2008)

Éléments considérés

Revêtement en enrobé

- Couche de roulement
- Couche intermédiaire
- Couche de base

Matériaux granulaires

- Fondation (MG 20)
- Fondation inférieure (MG 56)
- Sous-fondation (MG 112)
- Fondation « rechargement des accotements »
- Fondation « recouvrement des talus »

Permet d'établir la valeur des travaux s'ils avaient été réalisés au Nouveau-Brunswick ou en Ontario



Principaux constats – Construction

Coût total Québec :

- équivalent à celui du Nouveau-Brunswick
- 14,5 % inférieur à celui de l'Ontario

Matériaux granulaires pour sous-fondation

Coût du Québec :

- 65 % inférieur à celui du Nouveau-Brunswick
- 188 % inférieur à celui de l'Ontario

Enrobé

Coût du Québec :

- 10 % inférieur à celui du Nouveau-Brunswick
- 5 % inférieur à celui de l'Ontario



Méthodologie – Conservation des chaussées

Travaux de correction et couche de roulement

Québec	Ontario	Québec	N-Brunswick
Correction à l'enrobé	Recyclage à froid	Planage	Correction à l'enrobé
Couche de roulement + accotements		Couche de roulement	
M. granulaires sur accotements		Enrobé sur les accotements	
Travaux connexes		Travaux connexes	Travaux connexes

Permet de comparer les coûts réels de travaux de nature et d'ampleur équivalents

Principaux constats – Conservation des chaussées

Différences selon :

- la méthode utilisée pour la correction des profils
- les quantités d'enrobé en fonction des épaisseurs
- le recouvrement en tout ou en partie des accotements

Coûts du recouvrement au Québec :

- 5 % inférieur à celui de l'Ontario
- 4 % inférieur à celui du Nouveau-Brunswick



Constats généraux

Cas réel - Construction

- Coût au Québec équivalent à celui du Nouveau-Brunswick et inférieur de 14,5 % à celui de l'Ontario

Coût de l'enrobé

- Équivalent et jusqu'à 5 % moins élevé au Québec
- Bitume 7 % moins cher au Québec qu'en Ontario

Matériaux granulaires

- Très variables, liés à la disponibilité des sources à proximité des chantiers



Constats – Correction et revêtement

Travaux de revêtement à l'enrobé

- Coût comparable ou un peu moins élevé qu'en Ontario et au Nouveau-Brunswick
- Fonction des méthodes de travail retenues

Note

Représente 80 % de la longueur des interventions, en kilomètres, réalisées par le MTQ



